ou dont le passage a été payé moyennant une promesse de travail. Les professeurs dans les universités lit sur la terre destinée à les recevoir. et les ministres du culte sont seuls exceptés de ces interdictions.

"Il est en outre stipulé que toute personne contrevenant à la présente loi, par action ou par assistance, sera passible d'une amende muximum de trois ans.

"L'immigration par mer sera limitée pour chaque navire à un passager pour cinq tonnes de jauges, les enfants non compris. Touté contravention sera punis sable de \$500 d'amende.

" Une taxo de \$5 par tête sera perçue sur chaque immigrant, ou sur chaque personne, qu'elle qu'elle soit, arrivant aux Etats Unis, excepté les représentants diplomatiques et consulaires des puissances étangères.

" Toute personne ayant l'intention d'immigrer aux Etats Unis devra en faire trois mois d'avance la déclaration su consul américain le plus rapproché de sa résidence, qui devra, dans l'intervalle, faire une onquête sur le caractère. la position, etc., du postulant, et lui délivrer, s'il y a lieu, un certificat attestant qu'il remplit les conditions nécessaires pour devenir un cioyen désirable des Etats-Unis.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU MELON EN PLEINE TERRE.

Grand nombre de jardiniers nous disent qu'il vant mieux planter les graines de melon à demeure que d'é lever des plants en pots, sur couches et sous châssis. pour les transporter plus tard en pleine terre. Nous nous occuperons de ce dernier mode de culture.

Généralement, il no faut pus so pressor de planter les graines de melon au printemps. Si le beau temps so fait tirer l'oreille, il faut attendre patiemment le beau temps pour so livrer à cette opération; car en temps de pluie et d'humidité, les graines mises en terre pourrissent au lieu de lever; il on est de même des plants transplantés: ils languissent et meurent au lieu de végéter.

Dix à quinze jours de solei! ou de chaleur suffisent aux graines pour lever et dépasser en vigueur les plus beaux plants préparés en couches chaudes.

En outre, les plants venus de graines, à demeure fixe, auront toujours plus de vigueur et donneront de plus gros fruits que ceux transplantés. Lorsqu'on sort ces derniers des vases pour mettre en terre on trouve leurs racines enroulées dans la motte. Si l'on dé brouille ces racines pour les étendre dans le tron, elles se cassent, malgré tous les soins apportes dans l'opération. Alors il faut que de nouvelles racines partent du pied de la plante et s'étendent dans le terreau pour que celle ci se remette en végétation. Pendant ce temps, la plante venue à demeure peut nonsculement atteindre cette venue en pot, mais encore qu'économique: le dépasser de plusieurs jours. Si l'on met en terre le plant tel qu'on le sort du vase, l'opération n'a pas de meilteur résultat; ses racines très spongieuses périssent an lien de se développer, et il faut que de nouvolles racines partent du pied pour que ce dernier se mette en végétation. C'est pourquoi on a toujours coin d'onterrer le pied jusqu'aux cotylédons, les noudesans du pot.

Mais avant de planter les graines, il faut faire leur

On choisit dans le jardin un endroit non ombragé, bien aéré et exposé au levant ou au midi; au midi de préference, parce que le soleil y dure plus longtemps, et que le solcil est le foyer du melon comme il l'est de la vigne. On y fait une ouverture ou espèce de tranchee, du midi au nord, d'environ trois pieds de largeur et d'un pied de profondeur, sur une longueur plus ou moins grande, suivant l'importance qu'on veut donner à sa culture. On mot au fond de la tranchée un lit de feuilles sèches si l'on a eu la précaution d'en amasser en automne, ou à défaut de feui les on emploi du fumier pailleux sortant de l'étable. Si on a recours aux feuilles, il fant les enfouir trois semaines ou un mois avant la plantation des graines, afin qu'elles aient le temps de se mettre en fermentation ou de s'échausser; si l'on se sert du fumier, il ne faut le mettre dans la tranchée que huit ou dix jours avant la plantation des graines. On émiette bien ce fumier que l'on mêle avec de la terre légère.

Une opération que l'on neglige et qui pourrait avoir de bons résultate, car elle est logique, consiste à mettre au fond de l'ouverture des petits cailloux, du gravier, des résidus de charbon de terre, etc., pour faire un drainage. Ce dernier serait d'une grande utilité lorsqu'on arrose fréquemment et copieusement. Il arrive très souvent que les feuil es se convrent de taches jaunes et qu'elles tombont bientôt, laissant entièrement nus les rameaux et les fruits de la plante malade. On accuse volontiers les brouillards intempostifs on le gaz de ce méfait, qui n'est que le résultat d'une trop grande humidité, produite par de trop fréquents arrosuges, et d'une chaleur trop vive. On peut s'en convaincre en arrachant la plante, dont toutes les radicelles ont quitte les racines principales. Le drainage assénirait la couche. On pourrait aussi couvrir les plantes de branches feuillues ou seulement bien rameuses pour neutraliser l'influence trop active des rayons du soleil, et surtout n'arroser que modérément et en temps propice.

Sir la couche de feuilles ou de famier pailleux, mêle de terre vétetule légère, on aura soin de mettre une seconde couche de bon terreau qui s'élèvera au-dessus du niveau du sol en forme de dos dâne, comme l'on dit. Lorsque le beau temps sera venu, on plantera les graines de melon sur une scule ligue; on les mettra par groupes de trois à deux pouces de distance les unes des autres, et les groupes séparés de trois pieds environ. On couvrira la terre de fumier pailleux et l'on arrosora fortement une première fois avec la pomme de l'arrosoir; lorsque la terre sera ressuyée, on mettra à l'endroit des graines un petit chassis

Voici la description de ce petit châssis aussi simple

Prenez quatre morceaux de planche d'une longueur égale, de dix à donze ponces, que vous rassemblez à leur extremite à queue d'aronde, c'est à-dire comme les menusiers font les tiroirs de commode. Ces quatre planches ainsi unies forment une caisse sans fond.

La planche de derrière a environ cinq poucer, celle de devant trois pouces de hauteur sur champ; les velles racines partant de la tige qui s'est élevée au deux de côte sont coupées par en haut en pente dans la proportion de cinq à trois pouces.- La pente de la